



Droit sur un bail d un logement

Par **hosselet**, le **17/10/2008** à **00:15**

suite u probleme que je rencontre avc ma fillernje voudrais savoir si il est possible de cassé le bail de son logement(un bail de trois ans) elleest dans son logement depuis a peut pres 2 ans et s est separée de sont compagnon depui un mois..celui-ci l accepte mal(il estvenu casse la porte d 'entrée)il y a eu plainte a la gendarmerie.il lui rend la v ie impossible. le jugement sur le petit n etant pas encore fait .il faudrai qu elle déménage.peut ton cassé le bail.cordialement madame hosselet

Par **Tisuisse**, le **17/10/2008** à **08:19**

Bonjour,rnrnCasser le bail n'est pas le terme exact. Mettre fin au bail avant le délai de 3 ans, c'est possible. C'est une disposition à négocier avec son propriétaire, pourquoi pas. En cas de difficultés, voyez l'ADIL départementale ou un avocat.

Par **hosselet**, le **17/10/2008** à **12:07**

d accord merci pour votre reponse je vais voir avec le proprietaire cordialement